

## Question sur les stages spontanés

Par **Touff90**, le **15/05/2010** à **15:24**

Bonjour,

Étudiant en L3, je souhaite faire un M1 Droit social puis un M2 Droit social. Cette matière m'a toujours intéressé et j'ai vraiment envie de l'approfondir.

[u:2g zr25x0]Problème [/u:2g zr25x0]: L'accès en M2 est une vraie lutte paraît-t'il. N'ayant pas le meilleur des dossiers au niveau de la licence (10.5-11) je compte rattraper cela en prouvant ma motivation à travers des stages (en plus du futur dossier M1), mais à ce jour je n'ai fait qu'un stage dans l'administration (marché public etc), aucun stage en rapport avec le droit social.

Je souhaite donc faire une demande de stage d'un mois, cet été, chez un avocat en droit social.

Mais je me pose la question (peut-être bête?) > Faut-t'il obligatoirement obtenir une convention de stage tripartite de l'établissement universitaire, pour effectuer un stage ?  
Puis-je faire une demande de stage simplement avec mon CV et ma lettre de motivation ?

Si quelqu'un peut m'éclairer un peu sur comment on s'y prend, et comment ça se passe.

Merci !

Par **sabine**, le **15/05/2010** à **18:13**

Bonjour,

tout d'abord pour moi ça me paraît un peu tard pour commencer à chercher un stage pour cet été mais sait-on jamais!

Concernant la convention, tu peux peut-être trouver un stage sans, mais avec c'est mieux.  
Par contre, pas besoin d'envoyer une convention avec ta candidature. Renseigne-toi auprès de ta fac, et si c'est possible d'avoir une convention précise le dans ta lettre de motivation.

Par **alex83**, le **16/05/2010** à **20:53**

Salut, comme le disait Sabine, c'est très tard pour chercher un stage... M'enfin, rien n'empêche rien, tu peux toujours t'y essayer... Un désistement de dernière minute est toujours possible.

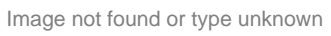
Pour la convention, si ce n'est pas un stage obligatoire, il me semble que ce n'est pas obligé. Mais bon en L3, ça me semble préférable (en fait, c'est surtout des papiers pour l'assurance au cas où il y aurait un problème) ... Il faut que tu ailles voir à ton secrétariat pour voir s'ils en ont que tu puisses les faire remplir.

Par **Elyane66**, le **16/05/2010** à **23:06**

C'est pas si tard que ça en fait. Je pensais comme vous mais je viens d'apprendre qu'une amie a décroché un stage d'un mois dans le cabinet Lexia à Bordeaux, alors qu'elle a envoyé sa demande il y a deux semaines. J'avais envoyé la mienne il y a au moins un mois, avec une autre amie, et toutes les deux nous n'avons pas eu de réponses favorables. Pourtant, les profils sont identiques.

Par **Touff90**, le **16/05/2010** à **23:53**

:ympray:

Merci pour vos réponses, je vais tenter ma chance, on verra bien 

Par **ninidroit51**, le **09/06/2012** à **22:32**

Regarde sur village de la justice, il y a des offres de stage par milliers

Par **Camille**, le **10/06/2012** à **10:25**

Bonjour,

Cette file datant de 2010, on peut penser que Touff90 a fini par trouver.

[citation]Regarde sur village de la justice, il y a des offres de stage par milliers  
[/citation]

Attention. Lire très attentivement toutes ces offres. Il semblerait que beaucoup, sur le VJ ou ailleurs, concerneraient des étudiants... déjà "équipés" d'un diplôme, donc en fait des CDD habilement déguisés en "stages de perfectionnement", à destination de fraîchement diplômés n'ayant pas trouvé de première embauche et non pas d'étudiants en cours d'étude pour des stages dans le cadre de ces études.

Voir d'ailleurs plusieurs files sur ce sujet dans le forum de ce même VJ.